

et
**Le CNIID (Centre National d'Information
 Indépendante sur les Déchets)**

21 rue Alexandre Dumas – 75011 Paris
 Tel : 01 55 78 28 60
 E-mail : info@cniid.org
www.cniid.org

**vous proposent deux journées de
 formation sur le thème :**

**Pour une politique durable
 et écologique de réduction
 et de gestion des déchets.**

**du vendredi 6 novembre 2009
 au samedi 7 novembre 2009**

à Eurosites La Chapelle
69 ter, rue de la Chapelle, 75018 Paris
 Métro : ligne 12 - Porte de la Chapelle
 Bus : PC2 - arrêt Porte de la Chapelle

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100%.

Formation et citoyenneté se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les journées :

Elus et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	400 €
- de 1000 à 3500	500 €
- de 3500 à 5000	600 €
- de 5000 à 10000	700 €
- de 10000 à 20000	800 €
- de 20000 à 50000	850 €
- de 50000 à 100000	900 €
- plus de 100000	1000 €

Élu-e-s des arrondissements PLM	1000 €
Conseillers Généraux et Régionaux	1000 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuner.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

Pour une politique durable et écologique de réduction et de gestion des déchets,
 organisées par *Formation et citoyenneté*, et le CNIID.

du vendredi 6 au samedi 7 novembre 2008, à Eurosites La Chapelle, 69 ter rue de la Chapelle, 75018 Paris

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94). Bulletin à renvoyer par courrier postal ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom : _____ Conseil général : _____ Signature de l'élu-e inscrit-e à la journée : _____
 Prénom : _____ Conseil régional : _____
 Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____
 Code Postal : _____ Commune de : _____
 Ville : _____ (pour les élus communaux) : _____
 E-mail : _____
 Fonction élective : _____
 Signature du responsable avec cachet : _____

CACHET

Pour une politique durable et écologique de réduction et de gestion des déchets.



Vendredi 6 novembre 2009

9h00 **Accueil café.**

9h15 **Introduction à la problématique des déchets : de la gestion des ressources à l'empreinte écologique, une approche transversale du sujet**, par **Wiebke Winkler**, chargée de mission au CNIID.

9h45 **Questions-débat**

10h00 **Enjeux et champs d'actions d'une politique durable de gestion des déchets, point réglementaire sur le Grenelle de l'environnement**, par **Hélène Bourges**, chargée de mission au CNIID.

10h30 **Questions-débat**

10h45 **Les plans et programmes de prévention locaux**, par **Bruno Genty**, consultant indépendant spécialiste de la prévention des déchets.

12h00 **Questions-débat**

12h30 **Déjeuner.**

14h00 **La mise en oeuvre d'une politique transversale de prévention sur un territoire, retour d'expérience**, par **Myriam Larue**, Angers Loire Métropole.

15h00 **Questions-débat.**

15h30 **Développer et animer une politique de compostage en intégrant la diversité de l'habitat du territoire, retour d'expérience**, par **Samuel Dugast**, Chambéry Métropole.

16h30 **Questions-débat.**

17h00 **Fin de la première journée.**

Samedi 7 novembre 2009

9h15 **Accueil café.**

9h30 **Développer la réutilisation par la mise en place d'une structure de réemploi-réutilisation à proximité d'une déchetterie**, par **Olivier Blanchard**, responsable de la communauté Emmaüs des Essarts, adjoint au développement urbain et au cadre de vie de la ville des Herbiers (85).

10h30 **Questions-débat.**

11h00 **Mettre en place la redevance incitative**, par **Dany Dietmann** (sous réserve), maire de Manspach (67) et Vice-Président de la communauté de communes de la Porte d'Alsace.

12h00 **Questions-débat.**

12h30 **Déjeuner.**

14h00 **Quelles solutions durables pour la gestion des déchets organiques ? Focus sur les limites du tri mécano-biologique**, par **Hélène Bourges**, chargée de mission au CNIID.

15h00 **Questions-débat.**

15h30 **Bonnes pratiques en Europe : l'exemple de la politique flamande de gestion des déchets**, par **Wiebke Winkler**, chargée de mission au CNIID.

16h15 **Questions-débat.**

16h30 **Conclusion des deux journées.**

17h00 **Clôture.**

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& citoyenneté